



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Fleurir le Périgord au naturel

2024



Département Fleuri

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Dordogne
PÉRIGORD

LE DÉPARTEMENT | dordogne.fr



Villes et Villages Fleuris une reconnaissance nationale

Depuis 1959, le label Villes et Villages Fleuris récompense l'engagement des communes pour l'amélioration de la qualité de vie. Il propose un référentiel sur lequel elles peuvent s'appuyer.

- La place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics
- La gestion des ressources naturelles et la préservation de la biodiversité
- Le développement de l'économie locale et de l'attractivité touristique
- Les actions menées pour intégrer le citoyen au cœur des projets

Aujourd'hui, le réseau Villes et Villages Fleuris en Dordogne, c'est...

151 prestations réalisées
cette année
(prépa labellisation, palettes végétales,
aménagement...)

132 communes
engagées

56 communes
labellisées
dont 6 ayant obtenu leur première fleur en 2023

et le département de la Dordogne est...

1er département de
Nouvelle-Aquitaine
en nombre de communes labellisées
et en nombre de fleurs

l'un
des **15** départements labellisés
département fleuri



Le Label Villes et Villages Fleuris représente un véritable marqueur de la qualité de vie d'un territoire.

Dans notre département, cette démarche continue sa progression, avec 6 nouvelles communes qui ont obtenu en 2023 leur première fleur, portant à 56 le nombre total de communes labellisées. Ainsi, la Dordogne est le premier département de la Région Nouvelle-Aquitaine en nombre de communes labellisées.

Plus que jamais, la protection de la nature, de la flore, de la faune constitue une priorité pour le Conseil Départemental. Cette orientation en faveur de l'environnement s'incarne dans de multiples actions parmi lesquelles un soutien sans faille à la démarche de labellisation des villes et villages fleuris.

Cette mise en valeur de notre territoire est l'aboutissement d'une belle coopération entre tous les acteurs concernés, menée par le Pôle Paysage et Espaces Verts du Département, en lien avec les communes, l'Agence Technique Départementale, le Conseil d'Architecture et d'Urbanisme, le Comité Départemental du Tourisme notamment.

Cet engagement commun autour de l'excellence environnementale que nous défendons met en valeur la qualité et la beauté de nos paysages et de nos territoires, nos villes, villages et campagnes, facteurs essentiels de l'attractivité de notre département.



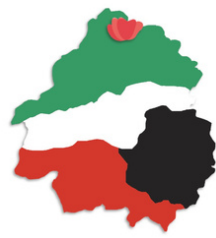
EDITO



Germinal Peiro

Président du
Conseil départemental
de la Dordogne





Abjat-sur-Bandiât est située au cœur du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin, sur un piton qui s'étend en pénétaine vers le sud pour rejoindre la vallée de la Dronne. Le Bandiât, qui traverse la commune, est notre ruisseau. Il coule à nos pieds, impétueux, moussant et rugissant au milieu des rochers, des cascades et des écluses.

L'idée est venue à Jean-Pierre VILLECHALANE, Maire d'Abjat de 2014 à 2023, d'embellir son village, dont la traversée vieillissante méritait un profond réaménagement. En 2020, il a profité de la nécessité de l'enfouissement des réseaux et de la mise en conformité de l'assainissement, pour repenser le bourg. Il a souhaité le sécuriser via une zone de rencontre (limitée à 20km/h), en créant une traversée fleurie et en la rendant plus accessible aux piétons avec une mise à plat de la chaussée, favorisant également l'infiltration et le stockage des eaux de pluie vers les massifs de fleurs.

Ce projet a également pu voir le jour grâce à l'implication des acteurs locaux, à commencer par les habitants eux-mêmes : l'association « Abjat en Fleurs » se charge de l'entretien des massifs, appuyée par les 2 agents communaux.



L'Etat, la Communauté de communes du Périgord Nontronnais et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne ont participé au financement; l'Agence Technique Départementale, l'Unité d'Aménagement et le Pôle Paysage & Espaces Verts du Conseil Départemental de la Dordogne ont largement soutenu ce projet ; Le Parc Naturel Régional du Périgord-Limousin a également fortement contribué à la dynamisation d'Abjat par son aide financière et logistique lors de la création du Jardin des Légendes (mise en avant de son patrimoine historique) et la création du parcours Terra Aventura.

La commune a été récompensée par le Département suite à cet aménagement du centre-bourg et pour les efforts fournis pour favoriser le tourisme : elle a reçu le prix du plus beau sentier de randonnée et un prix pour sa traverse fleurie. Abjat-sur-Bandiât a donc déposé sa candidature pour obtenir une première fleur en 2023, avec le projet de continuer d'œuvrer pour la réalisation des ambitions de son ancien maire, Jean-Pierre VILLECHALANE, décédé avant d'avoir pu recevoir la récompense tant convoitée pour son village.





Située dans le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin, Augignac est dotée d'un patrimoine typique du Limousin, reposant sur un sol granitique avec d'énormes blocs à l'origine de légendes locales. Le territoire est traversé par le GR4 et de nombreux sentiers du PDIPR. L'eau, très présente, alimente de nombreuses zones humides qui composent, avec les forêts, un paysage diversifié, et contribuent à une faune et une flore très riches.



Depuis 2014, les conseillers municipaux, sensibles à l'environnement, ont mené diverses actions visant à préserver ce patrimoine : aménagement du jardin public, mise en valeur du chaos granitique de Rocheside, signature de la charte zéro pesticide, transformation du lagunage en filtres plantés de roseaux zéro rejet, plantation de haies diversifiées et élaboration d'un circuit d'espaces fleuris dans le bourg.

La première fleur, obtenue avec l'aide essentielle du Pôle Paysage et Espaces Verts, nous incite à poursuivre nos objectifs : embellir notre cadre de vie, respecter l'environnement, mettre en valeur notre patrimoine, mobiliser, communiquer, ...





La commune de Bertric-Burée est installée sur un point culminant, de magnifiques paysages s'offrant à la vue jusqu'au département de la Charente.

Depuis 13 ans, La municipalité s'engage à valoriser l'image de la commune, à œuvrer pour la biodiversité et le développement durable, à adapter la gestion des espaces publics aux moyens dont elle dispose, à contribuer au développement économique et social.

La municipalité associe les habitants (concours des Maisons Fleuries), les écoles (jardin potager, plantation d'arbres fruitiers) et elle continuera à végétaliser durablement les pieds de murs par des plantes couvre-sol, réalisant ainsi des économies d'eau. Elle dispose d'une réserve de 8000 litres d'eau de pluie, et a entrepris par ailleurs de nombreux travaux pour diminuer les consommations d'énergie (éclairage leds, isolation de l'école et du restaurant, installation de pompes à chaleur à la Mairie et à la salle des fêtes).



Le végétal est intégré dans chaque nouvel aménagement, de plus en plus d'espaces étant déminéralisés.

La végétation spontanée est également mieux considérée dans la commune. Les cymbalaires des murailles, capillaires, valérianes, roses trémières érigérons, etc. ont désormais toutes leur place sur les murs et aux pieds des façades.

En flânant sur le chemin du Millénaire, les visiteurs peuvent admirer l'if millénaire [9,70m de circonférence et âge estimé à 980 ans].





Lovée dans une boucle de la Vézère et de son petit ruisseau affluent Ladouch, entourée de coteaux verdoyants riches d'un environnement naturel et varié, Le Bugue se situe dans la magnifique Vallée de l'Homme classée au titre des Grands Sites de France et au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Notre candidature pour l'attribution de la 1ère fleur s'est immédiatement inscrite au cœur d'un vaste projet d'embellissement et d'attractivité de la ville. A cette fin, la municipalité a mis en œuvre toute une série d'actions. Les réseaux secs sont enfouis. Le fauchage raisonné et la désimperméabilisation des sols favorisent le développement de la biodiversité. L'arrosage se fait par pompage du cours de Ladouch, réduisant drastiquement l'utilisation d'eau potable. L'emploi de jardinières est limité au profit de massifs en pleine terre intégrant des arbustes et mini-arbustes adaptés aux conditions climatiques et peu gourmands en eau. Les plantes vivaces et les arbustes viennent s'ajouter aux plantes annuelles, voire les remplacer.

Murs et façades ont été végétalisés. Les fleurs, les plantes et les arbres mettent en valeur un patrimoine vernaculaire et architectural conséquent, particulièrement dans le cœur historique.

Le choix des espèces végétales est fait en respectant les exigences de la protection de la biodiversité, privilégiant les variétés qui permettent d'améliorer ou de renforcer la pollinisation des insectes.



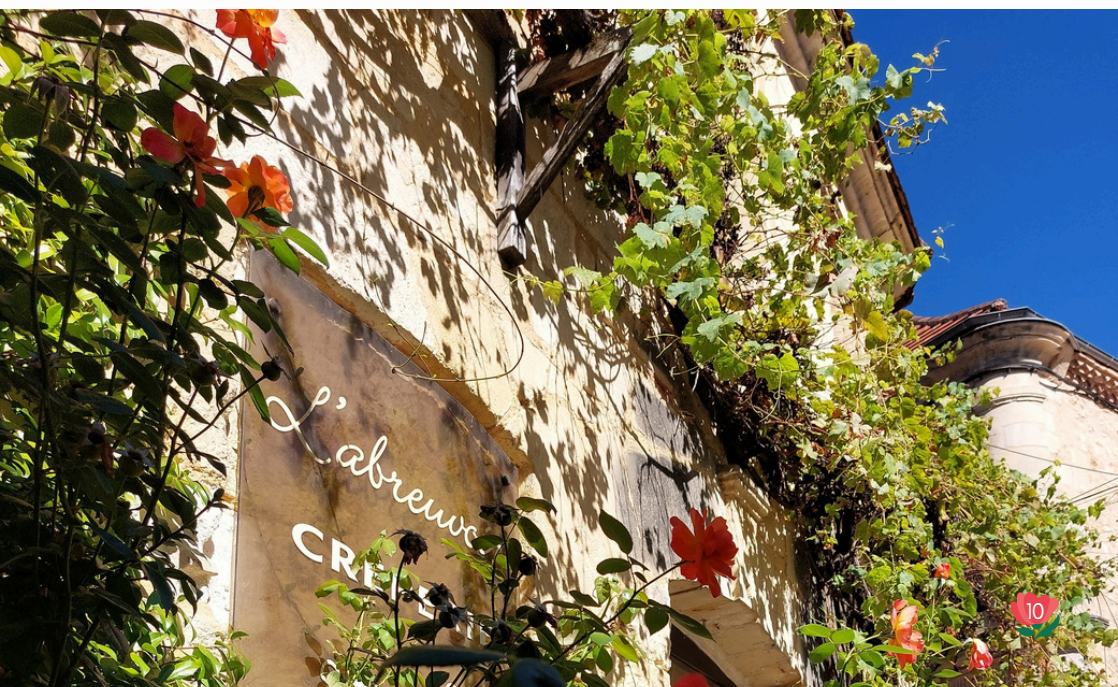
Pour compléter efficacement ces actions, nous avons enherbé les deux cimetières, mis en place un plan de gestion différenciée et revalorisé sous forme de paillage les déchets verts.

Nous obtenons ainsi un paysage végétal vivace, agréable à chaque saison.

L'action de la municipalité s'inscrit dans la lutte contre les effets du changement climatique sur son environnement, en coordination avec l'intercommunalité. L'équipe municipale agit sur le développement des mobilités douces au cœur du projet du territoire intercommunal (réduction des gaz à effet de serre). C'est dans cet axe majeur que le projet de Vélo Route Voie Verte est intégré.

Toutes ces actions concrétisent l'importance accordée à l'embellissement de la ville du Bugue afin de préserver voire augmenter son attractivité. C'est pourquoi ce secteur important fait partie intégrante des projets municipaux notamment en faveur de son développement économique.

L'obtention de la 1ère fleur encourage les élus soutenus par le grand savoir des services techniques et administratifs, mais aussi et surtout à progresser dans ce processus valorisant. Ils y mettent chaque jour énergie et enthousiasme.





La commune de Saint-Aquilin est située 6 km au nord de Saint-Astier, sur des collines peu élevées. Elle est traversée par le ruisseau du Salembre et le ruisseau Noir. On compte plus de 25 sources sur la commune.

Depuis plusieurs années, la priorité a été donnée à l'embellissement et au fleurissement du village : travaux d'aménagement de la traversée du village en 2014, adhésion à la charte de l'arbre en avril 2021, obtention du label « territoire Bio Engagé » en septembre 2021 (2 épis), attribution du label « Territoires engagés pour la nature » et mise en place d'un projet d'Atlas de la Biodiversité Communal (ABC) en 2022.



Dans le cadre de la gestion environnementale, diverses actions ont été menées :

- Mise en place de composteurs communaux
- Généralisation de l'utilisation des broyats de végétaux
- Réduction du nombre de tontes sans ramassage de l'herbe
- Diminution de l'amplitude d'allumage des éclairages publics
- Végétalisation des espaces



Et d'autres projets sont en cours :

- Diminution des arrosages
- Récupération des eaux pluviales
- Diversification des végétaux
- Valorisation de notre patrimoine bâti et naturel
- Végétalisation des pieds de mur

Par le biais des différents labels, nous souhaitons sensibiliser la population et les touristes à l'importance du cadre de vie et la nécessité d'en prendre soin.



En 2020, la municipalité de Veyrines-de-Vergt s'est engagée dans une démarche de dynamisation du bourg par une revalorisation du patrimoine et des espaces verts, dont les aménagements ont été terminés en juin 2022.

Ce projet s'est concentré autour de la Mairie, de l'Église et de la Salle des fêtes. Celui-ci avait pour objectif la mise en valeur des espaces intermédiaires entre ces bâtiments, en donnant la priorité à la végétalisation des surfaces. Un des axes majeurs était de rendre accessible l'ensemble des bâtiments pour les personnes à mobilité réduite. Cet aménagement qualitatif des espaces publics par la création d'espaces verts et une désimperméabilisation du sol a permis un embellissement du bourg sans précédent.



Des aménagements complémentaires ont été engagés en 2023 : réfection complète de la peinture des grilles et du portail de la salle des associations, pose de 5 photographies de scènes agricoles du début du siècle, et mise en place de panneaux d'information sur l'histoire des différents bâtiments de notre patrimoine (église / école / presbytère) et du tilleul centenaire.

Après un an, nous avons pu constater que les végétaux installés se sont épanouis et, par leur fleurissement, ont permis de renforcer l'attractivité du village.

Veyrines s'est engagée au respect de la charte zéro pesticide, et a développé une politique environnementale axée sur le respect de la nature et la qualité de vie de ses habitants.

Cet engagement a été poursuivi au cimetière : enherbement, création de massifs de pleine terre avec rosiers et plantes vivaces, plantation d'un érable.



L'enjeu majeur de la commune est de renforcer son attractivité tout en respectant les contraintes paysagères et environnementales, et en cultivant le bien vivre ensemble. Nos efforts ont été récompensés en 2023 par l'obtention du label Villes et Villages Fleuris.

UNE ÉQUIPE À VOS CÔTÉS

Carole DARTENCET, Bruno DIEUAIDE, Magali FOUILLAND (animatrice du label VVF), Quentin LAROCHE et Léna NADEAU-RIEU (apprentie licence pro "Valorisation Animation et Médiation des Territoires")

Contact : cd24.villesetvillagesfleuris@dordogne.fr

- Visites de terrain, audit, assistance technique
- Voyages d'études pour les agents et élus communaux...
- Conseils pour l'**aménagement** et la **mise en valeur** des territoires par le végétal : idées, croquis, propositions de petits aménagements
- **Partages d'expériences**, valorisation des initiatives au travers d'interventions techniques
- Conseils pour la **gestion des espaces publics**
- **Journées techniques** pour élus et techniciens (patrimoine végétal et fleurissement, gestion environnementale...)
- Aide à l'élaboration des dossiers pour la labellisation VVF et préparation à la visite du jury régional
- **Dossiers et fiches techniques** sur le site internet VVF



UN GUIDE TECHNIQUE A L'USAGE DES COLLECTIVITÉS

Soucieux d'accompagner les élus et techniciens ainsi que l'ensemble des acteurs et aménageurs du territoire dans leurs futurs projets, le Département Dordogne-Périgord travaille actuellement sur la réalisation d'un **guide technique** à destination des collectivités. Cet ouvrage aura vocation à guider et faciliter les démarches d'aménagement durable, en lien avec la mobilité, le paysage, le végétal, la biodiversité...



Le **guide technique** s'appuiera sur la présentation d'**exemples concrets et inspirants d'aménagement** de communes de Dordogne, des projets pensés et réalisés dans un souci de **respect de l'identité locale** et d'**excellence environnementale**.

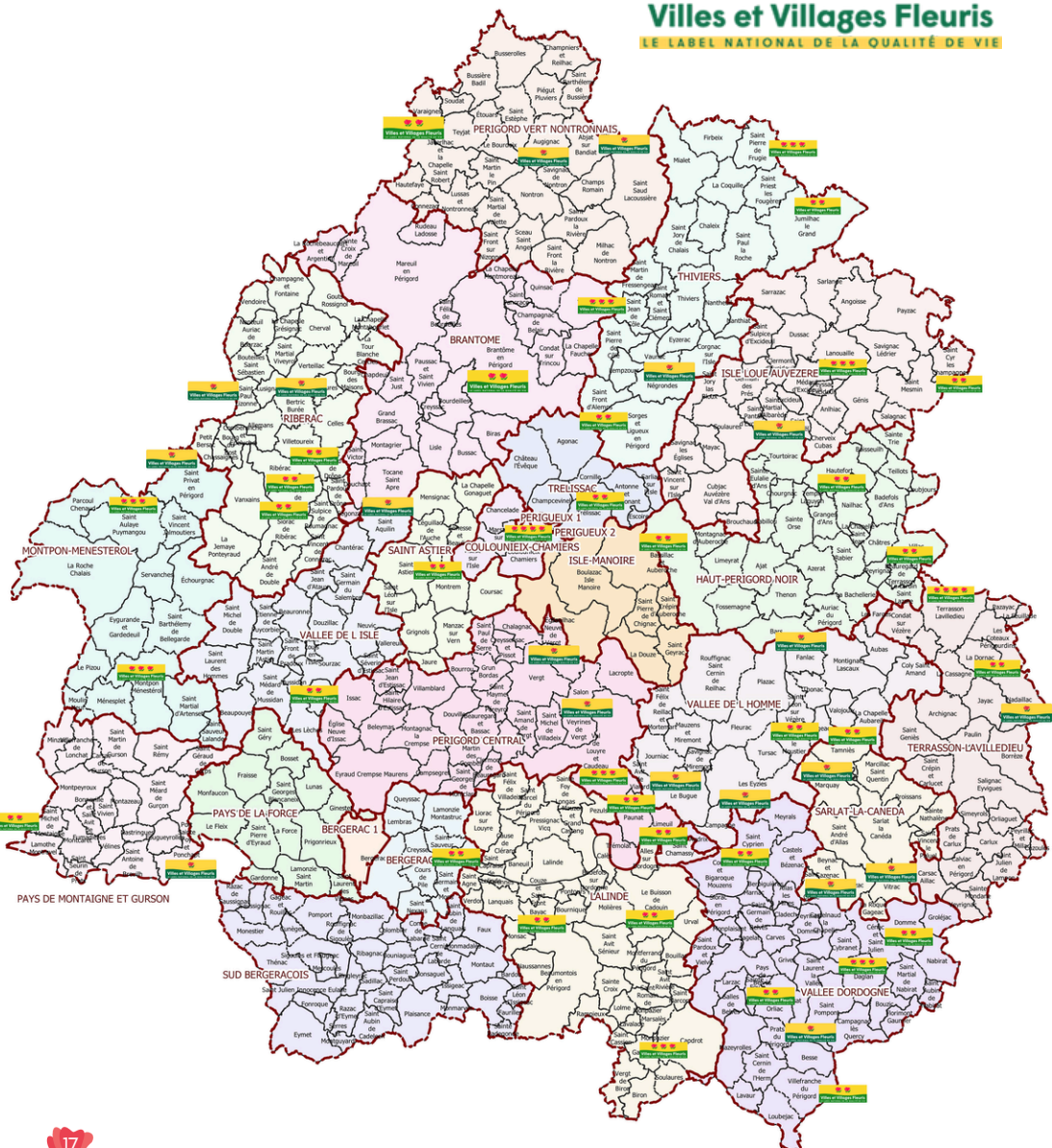
Avec 56 communes labellisées en 2023

le département de la Dordogne est le 1er département de Nouvelle-Aquitaine en nombre de communes labellisées.



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



56 COMMUNES LABELLIÉES EN DORDOGNE

19 

Abjat-sur-Bandiât*
Augignac*
Bertric-Burée*
Beynac-et-Cazenac
Eglise-Neuve-de-Vergt
Fanlac
Le Bugue*
Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil
Marquay
Nadaillac
Négrondes
Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt
Prats-du-Périgord
Saint-Aquilin*
Saint-Martial-d'Albarède
Saint-Paul-Lizonne
Saint-Privat-en-Périgord
Veyrines-de-Vergt*
Vitrac

27 

Bassillac-et-Auberoche*
Bayac*
Beauregard-de-Terrasson
Brantôme-en-Périgord
Domme*
Hautefort-Saint-Agnan
Jumilhac-Le-Grand*
Ladornac*
Le Buisson-de-Cadouin
Limeuil
Mussidan*
Orliac*
Paunat
Ribérac
Saint-Astier
Saint-Cyprien
Saint-Cyr-les-Champagnes
Saint-Léon-sur-Vézère
Saint-Michel-de-Montaigne
Saint-Sauveur-de-Bergerac
Siorac-de-Ribérac
Sorges-et-Ligieux
Tamniès
Trélissac
Varaignes
Villefranche-du-Périgord
Villeteureix*

8 

Daglan
Lanouaille,
Monpazier
Montpon-Menestérol
Saint-Aulaye-Puymangou*
Saint-Jean-de-Côle
Saint-Pierre-de-Frugie
Val de Louyre-et-Cadeau

2 

Périgueux,
Terrasson-Lavilledieu

*Communes ayant obtenu une fleur supplémentaire en 2023



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Trois niveaux d'accompagnement sont proposés par le Pôle Paysage & Espaces Verts, en fonction des objectifs, du niveau et des ambitions de votre commune.

- 1** votre commune n'est pas labellisée et n'a pas d'objectif de labellisation immédiat
Audit, conseils et pistes d'amélioration
- 2** votre commune n'est pas labellisée et souhaite obtenir la 1ère fleur
Soutien technique et administratif pour accéder à la labellisation
- 3** votre commune est labellisée et souhaite être préparée au passage du jury régional
Soutien technique et administratif pour maintenir votre niveau ou accéder au niveau supérieur

Pour aller plus loin

Le Pôle Paysage et Espaces Verts propose d'autres programmes gratuits et complémentaires

Charte de l'arbre
Jardinier au naturel
Gestion raisonnée des bords de routes



Villes et villages fleuris

UNE RÉCOMPENSE POUR NOS COMMUNES ENGAGÉES

FLEURIR LE PÉRIGORD AU NATUREL 2023

Cette année, **16 communes** ont été sélectionnées pour la qualité d'une démarche remarquable sur leur territoire.

Bayac	Prix de l'attractivité du territoire
Carsac-de-Gurson	Prix du jardinier
Domme	Prix de l'identité du territoire
Hautefort-Saint-Agnan	Prix de l'attractivité du territoire
Ladornac	Prix de la démarche environnementale
Marquay	Prix du jardinier
Montpon-Ménéstérol	Prix du jardinier
Mussidan	Prix de des actions en faveur de la qualité de vie
Orliac	Prix du cimetière enherbé
Saint-Martial-d'Albarède	Prix de la dynamique de territoire
Saint-Pardoux-la-Rivière	Prix de la rue fleurie
Siorac-de-Ribérac	Prix de la dynamique de territoire
Tamniès	Prix de la dynamique associative
Trélissac	Prix de l'éco-pâturage
Urval	Prix du patrimoine
Varaignes	Prix de l'authenticité du territoire

Bayac

Prix de l'attractivité du territoire

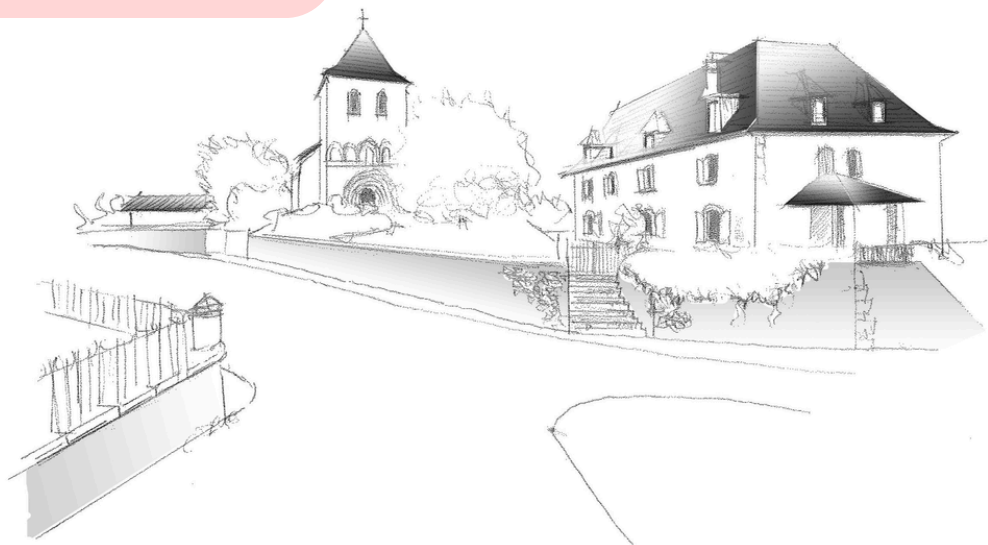
358 habitants



Carsac-de-Gurson

Prix du jardinier

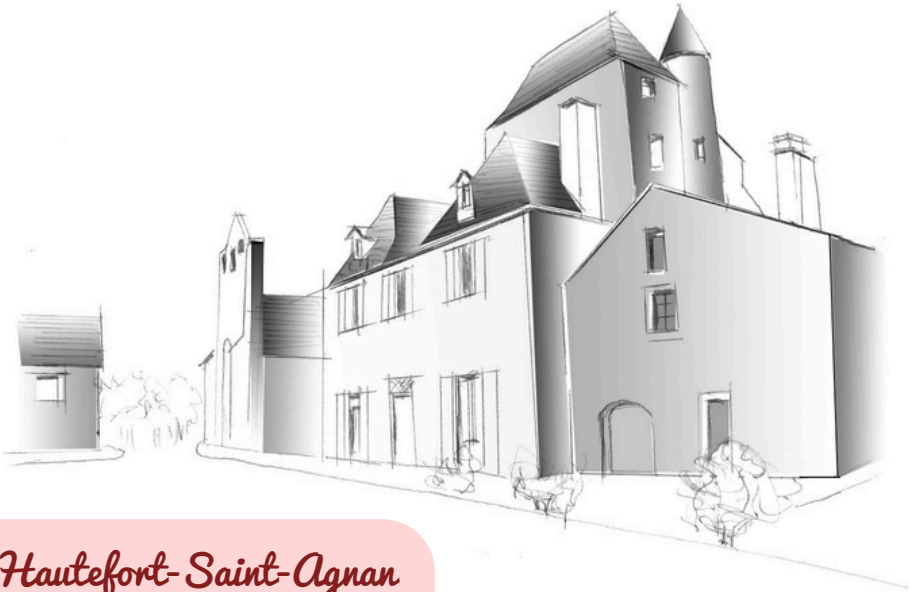
184 habitants



Domme

Prix de l'identité du territoire

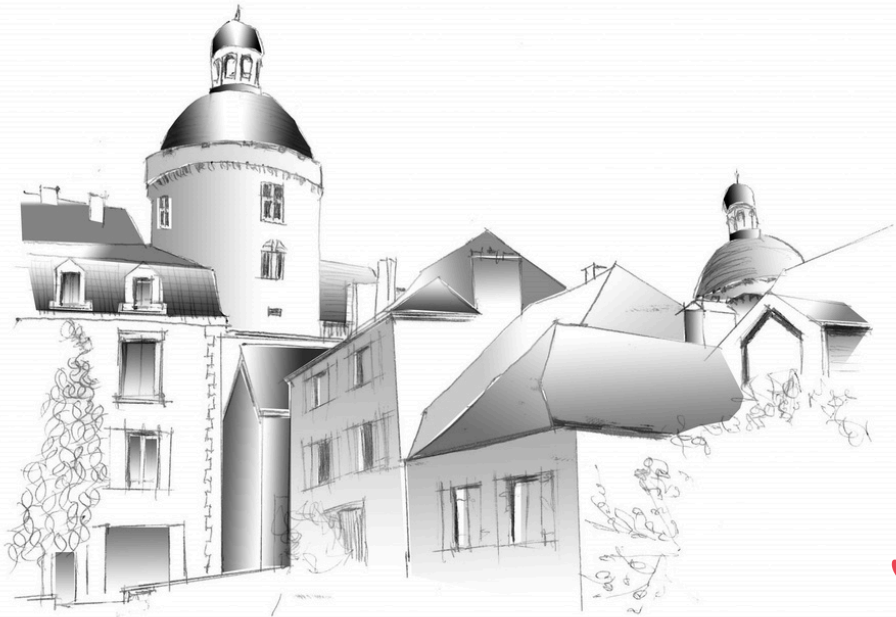
907 habitants



Hautefort-Saint-Agnan

Prix de l'attractivité du territoire

823 habitants



Ladornac

Prix de la démarche environnementale

398 habitants



Marquay

Prix du jardinier

582 habitants



Montpon-Ménéstérol

Prix du jardinier

5 807 habitants



Mussidan

Prix des actions en faveur de la qualité de vie

2 788 habitants



Orliac

Prix du cimetière enherbé
49 habitants



Saint-Martial-d'Albarède

Prix de la dynamique de territoire
479 habitants



Saint-Pardoux-la-Rivière

Prix de la rue fleurie

1171 habitants



Siorac-de-Ribérac

Prix de la dynamique de territoire

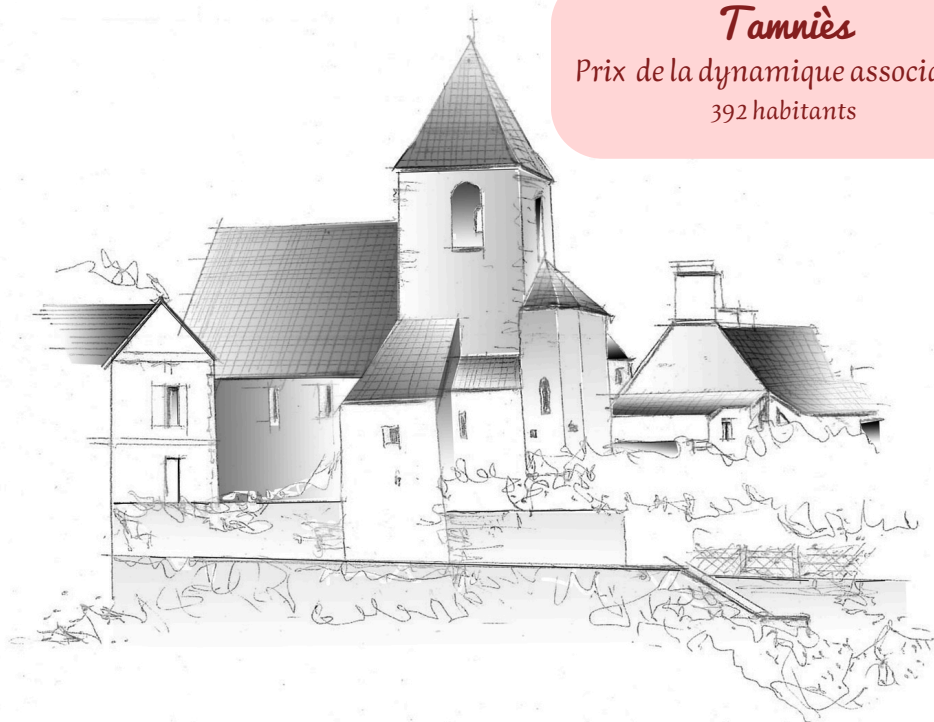
250 habitants



Tamniès

Prix de la dynamique associative

392 habitants



Trélissac

Prix de l'éco-pâturage

7 191 habitants



Urval

Prix du patrimoine

114 habitants



Karaignes

Prix de l'authenticité du territoire

368 habitants



DES RANDONNÉES EN DORDOGNE !

Les 10 plus belles balades et randonnées
autour de nos Villes et Villages Fleuris

Palmarès 2024



<https://www.dordogne-perigord-tourisme.fr/inspirez/une-destination-avec-multiples-facettes/nature-poussoirs-percer-les-villes-et-villages-fleuris/>

Lauréat 2024

Patrimoine

Nature

Famille



Prêts à découvrir les plus beaux endroits de Dordogne ?

Dorie vous guide vers les trésors du département, pour une 1ère visite ou pour redécouvrir la Dordogne ! L'application vous accompagne en balade, seul, en famille ou entre amis, et vous offre un regard unique sur le territoire !



Téléchargez Dorie, et
bonne découverte !



Présent depuis plus de 60 ans, le label « Villes et Villages Fleuris » rassemble 4708 communes labellisées sur tout le territoire français, dont 279 "4 Fleurs".

Il récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique français, la reconquête des cœurs de ville, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets.

Le label constitue un outil d'aide au quotidien pour les communes qui souhaitent améliorer le bien-être de leurs habitants et préserver l'identité de leurs territoires, tout en développant leur cadre de vie.

Plus d'infos? Consultez le site <https://www.villes-et-villages-fleuris.com>



Les atouts d'une commune labellisée



Commune conviviale

La présence de nombreux parcs et jardins incite les habitants à se réunir librement et à participer à des projets collectifs : fêtes des plantes, concours de jardins fleuris, bourses aux plantes... proposés tout au long de l'année.

La mise à disposition de jardins communautaires ou collectifs permet d'impliquer les citoyens au cœur des projets et les animations pédagogiques sensibilisent la population à la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Une commune attractive

La présence du végétal en toute saison et l'aménagement des espaces



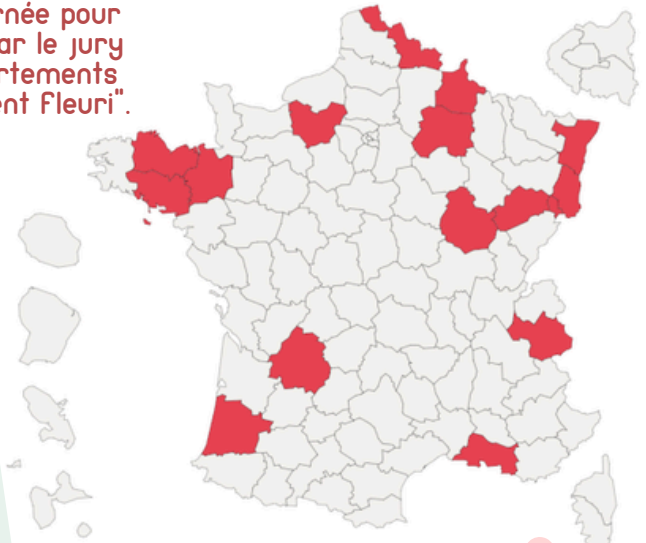


Département Fleuri

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Les départements labellisés "Département Fleuri" sont récompensés pour leurs actions de valorisation et d'animation du label "Villes et Villages Fleuris", notamment la prise en compte du label dans la stratégie départementale, le mode d'organisation de la mission, la sensibilisation et l'accompagnement des communes ou encore la valorisation touristique du label.

Cette distinction est décernée pour une période de cinq ans par le jury national. En 2023, 15 départements sont labellisés "Département Fleuri".





ANIMATIONS 2024

- 08 & 09 Avril
11 Avril **1** **Formation La gestion différenciée**
Portes ouvertes Jardin botanique d'ALAIJE
Association ALAIJE - Brantôme
- Mai **2** **Portes ouvertes Iris en Périgord**
Visite de guidée de l'une des plus grandes collections d'iris en Europe - Biron
- Mai **3** **Journée Jardins & Paysages**
désimperméabiliser et renaturer nos villes et villages
- Juin **4** **Voyage d'étude en Charente**
Aubeterre-sur-Dronne, labellisée 1 fleur, "Plus Beaux Villages de France", et "Petite Cité de Caractère"
- Juin **5** **Portes ouvertes Osiériculture et vannerie**
A Saint-Pardoux-la-Rivière, Adrian Charlton nous ouvre ses portes
- Septembre **6** **Portes ouvertes Pépinière de la Crempse**
Arbres et arbustes champêtres et fruitiers
- Septembre **7** **Retour d'expérience Eco-pâturage**
La municipalité de Trélassac explique comment elle met en œuvre l'éco-pâturage
- Septembre **8** **Partage d'expériences Terrains de sport**
Journée technique à Montpon-Ménéstérol
- 17 Octobre **9** **Portes ouvertes l'Atelier du Végétal**
Amélie Tura nous fait visiter son importante production de plantes vivaces rustiques
- 07 Novembre **10** **Formation Rues et Ruelles fleuries**
par le Pôle Paysage et Espaces Verts



Un grand merci...

- A l'ensemble des communes qui participent à la démarche "Villes et Villages Fleuris"
- A nos partenaires



**CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE
DPRPM - POLE PAYSAGE & ESPACES VERTS**

2 Rue Paul Louis Courier CS 11200 / 24019 PERIGUEUX CEDEX

Tél : 05 53 06 82 70

Email : cd24.villesetvillagesfleuris@dordogne.fr

Site internet Villes et Villages fleuris :

<https://villesetvillagesfleuris.dordogne.fr/>



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



Département Fleuri

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE